Nations Unies S/2017/655

Conseil de sécurité

Distr. générale
3 août 2017
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 30 juillet 2017, adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer de ce qui suit :

La « coalition mondiale » illégitime dirigée par les États-Unis d'Amérique continue chaque jour de commettre des massacres parmi des civils innocents au moyen de frappes aériennes, en particulier dans les provinces de Raqqa, Hassaké, Alep et Deïr el-Zor, de façon systématique, incessante et méthodique, depuis qu'elle est intervenue le 23 septembre 2014 pour soutenir des groupes terroristes armés en Syrie.

Les 3, 12, 18, 24, 27, 29 et 30 juillet, la coalition mondiale a massacré des civils dans les localités de Kachkach Joubour et Kachkach Ziyanat (province de Hassaké) et de Kachkachiyé, Mayadin, Taïbé et Albou Kamal (province de Deïr el-Zor). Les avions de combat des États-Unis et des autres pays de la prétendue coalition ont lancé des missiles et des bombes sur des quartiers résidentiels et des habitations dans ces villes et villages, faisant des centaines de morts et de blessés parmi les civils, des femmes, des enfants et des personnes âgées pour la plupart.

Les avions de la coalition américaine ont également fait des massacres parmi les civils syriens à trois reprises, les 27, 28 et 29 juin 2017, dans la localité de Sour, le village de Dablan et la ville de Mayadin (province de Deïr el-Zor) : on dénombre plus de 90 morts parmi les civils, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées. Lors de ces attaques, la coalition a lancé des bombes contenant du phosphore blanc, dont l'emploi est interdit sur le plan international. Le 9 juin 2017, elle a visé des quartiers résidentiels de Machlab, Sinaa et Sabahi dans la ville de Raqqa, qui ont fait 18 morts parmi les civils, des femmes, des enfants et des personnes âgées pour la plupart.

Le prétexte de la lutte contre le terrorisme avancé par la coalition mondiale pour justifier ses attaques contre la République arabe syrienne ne leurre plus personne. Le terrorisme ne s'est propagé et intensifié qu'en raison de l'appui multiforme qu'apportent les gouvernements d'États membres de la coalition de façon illimitée aux organisations terroristes, notamment Daech et le Front el-Nosra, ainsi qu'à d'autres personnes et entités qui leur sont associées. Les attaques de la coalition ont favorisé la propagation d'un chaos « créateur », les tueries, la destruction et la dévastation, dans le prolongement des objectifs des organisations terroristes, qui sont de compromettre la sécurité et la stabilité de la Syrie, d'anéantir ses capacités et de faire perdurer la crise au profit d'Israël et de ses machinations.

Merci de recycler

La relation que certains États de cette coalition, y compris le Qatar, l'Arabie saoudite et le Royaume-Uni, entretiennent avec les organisations terroristes est éminemment claire. Les organisations terroristes tirent profit de la couverture aérienne assurée par la coalition dans leurs mouvements, comme l'indiquent les nombreuses opérations de la coalition prenant pour cible les forces de l'Armée arabe syrienne et les infrastructures syriennes.

La série de crimes commis par la coalition mondiale contre le peuple syrien et ses atteintes systématiques à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne doivent cesser immédiatement. Bien que ce comportement criminel soit devenu caractéristique de la coalition, l'ONU, ses envoyés de haut rang et des États Membres qui prétendent se soucier des civils en Syrie conservent le mutisme le plus total, ce qui est inacceptable d'un point de vue moral et humanitaire et ne fait qu'encourager la coalition à poursuivre ses crimes contre le peuple syrien.

Le Gouvernement syrien condamne dans les termes les plus vigoureux les crimes perpétrés par la coalition mondiale contre les civils ainsi que ses attaques contre les infrastructures, les ouvrages économiques, les infrastructures pétrolières et gazières et de services et les biens publics et privés en République arabe syrienne, qui font couler beaucoup de sang, notamment parmi les femmes et les enfants, et font d'énormes destructions et pertes matérielles. Le Gouvernement exige instamment la dissolution de cette coalition illégitime qui a été formée hors du cadre de l'ONU et sans qu'il en ait fait la demande.

Le Gouvernement syrien exhorte le Conseil de sécurité à s'acquitter de la responsabilité qui est la sienne de maintenir la paix et la sécurité internationales, à faire cesser les crimes commis par la coalition contre le peuple syrien et à amener tous les États à appliquer ses résolutions relatives à la lutte contre le terrorisme, notamment la résolution 2253 (2015).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Ja'afari**